



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

EAM ET EANM LE GOELAND

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 04 57 98 20 20
contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	5
2.3 Projets particuliers menés en 2024 – Site du Goeland.....	8
4. ACTIVITE	10
4.1 Particularité Accueil temporaire.....	11
5. DEMARCHE QUALITE.....	13
5.1 Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations.....	13
5.2 Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	14
5.3 Démarche d'évaluation.....	15
6 RESSOURCES HUMAINES	17
6.1 Mouvements du personnel	Erreur ! Signet non défini.
6.2 Développement des compétences	Erreur ! Signet non défini.
7 CONCLUSION	18



1.INTRODUCTION

Le rapport d'activité 2023 du site Alpysia de Meythet (EAM et EANM Goeland) se clôturait sur les orientations de l'année 2024. Les reprendre ici donne l'occasion de saluer tout le travail accompli au service des résidents, grâce à une belle dynamique de l'établissement et de ses services :

-les conclusions de l'évaluation externe réalisée en mars révèlent un plein succès, (cf. point 4.3 de ce compte rendu),

-l'ouverture de la nouvelle unité des « Toriolets » est effective, les neuf places toutes occupées et l'équipe de professionnels dédiée est au complet, vous trouverez dans ce rapport un focus sur ce nouveau projet,

-l'établissement a pleinement contribué au succès de « Glisse en cœur » avec un concert de nos musiciens « Touk Toucan » en première partie de Martin Solweig qui restera un magnifique souvenir,

-les premières mutualisations avec l'EAM Herydan se développent progressivement,

-les situations RH et budgétaires restent sous contrôle (avec l'aide précieuse des services du siège Alpysia),

-une nouvelle dynamique s'installe autour des projets personnalisés, très attendue de longue date des résidents et de leurs ayants droits.

A ces thèmes généraux vient s'ajouter le développement et la mise en ligne du site internet « info Alpysia », facilitant un accès sécurisé à de nombreuses sources d'info en CAA (ou Facile A Lire et à Comprendre) au bénéfice de nos résidents. Ce projet, porté par Yves Affeltranger, chef de service, limite les risques de fracture numérique pour les personnes porteuses de handicap.

Ce premier constat favorable est à mettre au crédit des cadres, des services supports internes, (notamment sur la gestion de planning et RH) et des professionnels de l'établissement. Dans les pages suivantes, vous en trouverez les éléments objectivés de cette activité 2024.

Avec les différents contributeurs de cet écrit, nous vous remercions de votre lecture et restons disponibles pour répondre à vos éventuelles questions.

Bien cordialement

Eric Lepage

Directeur PHAJ Alpysia



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

EANM LE GOELAND (Foyer de vie non médicalisé)	
Date d'ouverture	01.09.1999
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté CD du 10/01/2017 portant renouvellement de l'autorisation pour 15 ans à compter du 03/06/2017 sous réserve des résultats de l'évaluation
Nombre de places autorisées – accueil permanent	29
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	2
Nombre de places autorisées – accueil de jour	15

EAM LE GOELAND (Etablissement d'accueil médicalisé)	
Date d'ouverture	2010
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS/CD du 27/06/2023 portant renouvellement de l'autorisation pour 15 ans à compter du 27/06/2025 sous réserve des résultats de l'évaluation
Nombre de places autorisées – accueil permanent	11
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	1

L'effectif de l'établissement était en début d'année 2024 de 40 places d'hébergement continu, 3 places d'accueil temporaire et 15 places d'accueil de jour. A cette autorisation initiale est venue s'adjoindre une unité de 9 places, au sein de l'éco-quartier des Toriolets, située à Meythet, à 400 mètres du Goeland en extension de l'établissement déjà existant. La montée en charge de cette nouvelle offre de service (visant à promouvoir l'autodétermination des personnes résidentes du lieu), s'est déroulée en trois phases entre septembre et décembre 2024, date à laquelle toutes les chambres ont été occupées avec une équipe de professionnels dédiée.

Une vision globale des chiffres ci-dessus est nécessaire, du fait de l'organisation effective du site de Meythet. Les deux « autorisations administratives » EAM et EANM font l'objet d'une totale mutualisation. Il en est de même pour les services supports, (dont la veille de nuit) et administratifs, idem pour les Toriolets.

A ce dispositif, il convient d'associer l'unité « Alouette » de l'EHPAD voisin de la Bartavelle (Géré par le Grand Annecy). « Alouette » est une unité de 13 places à destination de personnes vieillissantes porteuses de paralysie cérébrale accompagnées de 3 professionnels d'Alpysia en charge de ce dispositif particulier.



2.2. Public accompagné

Contribution : Laura Dany , assistante du service social.

3. EANM LE GOELAND	
Nombre de personnes accompagnées	55
Nombre d'hommes	23
Nombre de femmes	32
Moyenne d'âge	38 ans et 6 mois
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	55
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	4
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	13
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	55
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	1
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	4
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	52
Nombre de personnes cérébro-lésées	2
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	41

EAM LE GOELAND	
Nombre de personnes accompagnées	11
Nombre d'hommes	8
Nombre de femmes	3
Moyenne d'âge	43 ans et 3 mois
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	8
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	0
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	3
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	4
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	0
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	1
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	11
Nombre de personnes cérébro-lésées	1
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	8

Au 31 décembre 2024, le site du Goéland accueille désormais 55 personnes en Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (hébergement et accueil de jour = SAJ) et 11 personnes en Etablissement d'Accueil Médicalisé. A cela se rajoute 3 places d'Accueil Temporaire. L'établissement est à sa pleine capacité d'accueil en hébergement avec une liste d'attente conséquente. Par contre, les demandes au Service d'Accueil de Jour sont moindres.

Les mobilités vers le site des Toriolets se détaillent de la façon suivante :

Deux résidentes du Foyer de vie le Goéland ont pu être accompagnées dans leur projet de changement d'habitat. Géographiquement, leurs repères ont été peu modifiés en raison de la proximité entre les deux lieux de vie.



Deux autres personnes du Goéland ayant fait le choix en 2010 du site de Pers-Jussy ont réintégré le Foyer de Vie en s'inscrivant dans le nouveau dispositif.

Quatre résidents du Foyer d'Hébergement ESAT, orientés foyer de vie résident désormais aux Toriolets.

Un jeune du CEM (bénéficiant de l'amendement Creton) a également emménagé dans ce nouveau lieu de vie. Pour ce projet, il a été accompagné par l'équipe éducative du dispositif « Transition » qui travaille progressivement le passage entre le secteur « enfants » Alpysia et le secteur adultes.

Nous vous proposons ci-dessous un regard détaillé sur cette nouvelle offre de service au sein d'Alpysia : (Merci à Lucile Méjat, Educatrice coordinatrice aux Toriolets pour cette rédaction)

Projet Toriolets et objectif(s)

L'appartement est implanté dans un ensemble de 7 petits immeubles, formant une zone piétonne, proche du centre-ville, entièrement accessible et à proximité des transports en commun et commerces.

Il est situé au-dessus d'une maison médicale de 2 étages et au sein d'un quartier à vocation intergénérationnelle.

Ce projet de vie se veut en lien direct avec les équipements de droit commun de la commune et s'inscrit dans une démarche d'autodétermination. Les professionnels présents accompagnent les habitants en fonction de leur capacité de choisir librement leur vie au regard de leurs capacités et de leurs centres d'intérêts.



L'appartement s'organise sur 3 étages. Il se compose au 1er niveau de parties collectives (une cuisine, un séjour, un salon, une grande terrasse), d'un bureau pour les accompagnateurs, et d'une chambre et salle de bain pour un habitant.

Au 2ème niveau se trouvent 4 autres chambres avec 2 salles de bains partagées. Il en est de même pour le 3ème niveau.

Chaque chambre dispose d'une petite terrasse, balcon privatif.

Les chambres sont toutes équipées de domotique (rail et moteur de transfert, boîtier de gestion des ouvertures de volets roulants, chauffage et lumière).



Préparation du projet

Pour mener à bien le projet d'ouverture de cette nouvelle unité de vie, Alpysia a constitué :

- un comité de pilotage composé du directeur général, du directeur PHAJ et du directeur adjoint, de professionnels de l'ÉANM Le Goéland (cheffe de service, éducatrice spécialisée coordinatrice, CESF, psychologue, infirmière), de la responsable qualité projets innovation du siège ainsi que de l'administrateur délégué.



- une équipe projet composée des futurs habitants et de professionnels du Goéland (cheffe de service, éducatrice spécialisée coordinatrice, psychologue, CESF, infirmière). Ce groupe de travail s'est réuni tous les mois depuis l'été 2023.
- Le concept d'auto-détermination en est le fil conducteur. Les réflexions ont porté sur les thématiques suivantes : les règles du vivre ensemble, la participation à la vie de quartier et l'inclusion dans la cité, les projets d'activités, l'évaluation des questions de sécurité (Individuelles ou collectives).

Emménagement

Du fait de difficultés de recrutement, l'unité a ouvert partiellement en septembre 2024 avec l'accueil de 5 habitants, puis 2 autres en novembre et les 2 derniers en décembre 2024.

Les 9 habitants sont accompagnés d'une équipe de 9 professionnels : 1 éducatrice spécialisée coordinatrice, 1 monitrice éducatrice, 1 aide-soignante, 1 infirmière à temps partiel, 4 AES (Accompagnant éducatif et social), 2 surveillantes de nuit et 1 maîtresse de maison.

Les 4 premiers mois ont principalement été destinés à accompagner individuellement les nouveaux habitants dans leur installation : aménagement des espaces privés et collectifs, choix du mobilier, de la décoration en veillant à respecter les besoins et envies de chacun.

Vie dans l'appartement

En matinée ou soirée, 2 ou 3 professionnels sont présents pour accompagner les habitants dans les actes de la vie quotidienne.

Dans la journée, 1 ou 2 professionnels se relayent sur des temps d'activités et de sorties (ou de rendez-vous médicaux).

Chaque habitant dispose d'une clé de chambre et d'un badge lui permettant de circuler librement, ainsi que de sa propre boîte aux lettres. Ils participent aux tâches collectives en fonction de leurs capacités (mise de table et débarrassage, gestion du linge, aide au rangement et entretien de sa chambre et salle de bain, ...)

Chacun construit son planning de semaine avec ses activités en fonction des possibilités d'accompagnement qui lui sont proposées. Les résidents, peuvent, s'ils le souhaitent, rester seuls dans leur chambre, ou bénéficier d'activités individuelles et/ou collectives, au sein de l'appartement ou à l'extérieur. Ils peuvent également participer à certaines activités organisées avec le foyer du Goéland. Ils sont acteurs de la gestion de la vie commune de l'appartement (courses avec respect d'un budget, repas à thème cuisinés par le groupe, achat du pain tous les jours ...) Dans le cadre de la mise en place et du suivi de leur projet personnalisé, les habitants mettent en place des temps de suivis individuels avec leur référent.

Vie sociale

Avec la participation des habitants se créent des liens avec les partenaires extérieurs :

- La MJC de Meythet (Café des habitants, spectacles, activités sportives et/ou culturelles),
- Les petites cantines d'Annecy (repas participatifs),
- Activités sportives : piscine, foot fauteuil,
- SPA de Marlioz,
- Association Plein les Yeux.

Accompagnement à la santé :

Le projet d'accompagnement à la santé est élaboré avec la personne et formalisé dans son projet personnalisé.



Un temps infirmier permet de coordonner le parcours de soins des habitants tout en s'appuyant sur les ressources extérieures (cabinets libéraux de la maison médicale, de la commune, etc).

Des prestations peuvent être délivrées :

- Actions de prévention,
- Rééducation fonctionnelle,
- Soutien psychologique,
- Aide à la prise de traitements,
- Accompagnement aux RDV médicaux si nécessaire,

5 habitants ont leur médecin traitant au sein de la maison médicale dans le même bâtiment. Certains d'entre eux s'y rendent seul. 2 habitants bénéficient de séances d'orthophonie au sein du pôle de santé.

2.3 Projets particuliers menés en 2024 – Site du Goeland

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples des projets proposés aux résidents du Goeland, avec le soutien des cadres et des équipes pluridisciplinaires. Ces informations sont collationnés et présentées par Yves Affeltranger , chef de service.



Le grand Voyage, film d'animation réalisé sur plus d'un an en partenariat (Projet culture et Santé). Projeté dans le cadre de la journée « la Différence s'anime au festival du film d'animation »

ESA
AA école supérieure d'art
annecy alpes

ANNECY
ma ville et bien plus +



IMAGESPASSAGES
ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART



ALLIANCE
PARALYSIE CÉRÉBRALE
DES ALPES

ANNECY
FESTIVAL



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

interstices
Structure Territoires Innovation
Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes



ARS
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Avec l'aide de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme régional Culture et Santé, animé par interstices



Jeudi 25 janvier : participation à l'événement « **Casse ta carapace** » en partenariat avec la MFR La Catie : ouverture au public d'une exposition, afin d'échanger autour des émotions et des représentations sur le handicap.



Du lundi 27 mai au jeudi 30 mai 2024 transfert et séjour en Ardèche pour l'unité « Alouette », intégrée à l'Ephad de La Bartavelle du Grand Anecy : 3 accompagnateurs équipe Alouette pour 4 résidents. Quand nos séniors partent eux aussi en vacances !! Un très joli séjour avec une équipe très engagée 24h / 24 !

2 juillet les olympiades : une grosse organisation pour un moment festif partagé très apprécié par tous les résidents et professionnels du Goéland, sur le site et les installations du collège de Meythet.



Octobre : résidence artistique avec la MJC centre social Victor Hugo devenue aujourd'hui « Cairn ». Ce projet, dans le cadre des actions culturelles menées par la MJC, a permis la rencontre entre nos ateliers et un groupe d'enfants d'une part et un groupe d'adulte de la MJC centre social de Meythet d'autre part, au sein des locaux de la MJC et des Toriolets. Cet échange réciproque a pour objectif la mixité sociale de publics différents en vue de créer un atelier commun.





4. ACTIVITE

Contributeur : M.Franck Thiry, Directeur administratif et financier.

TOTAL FV GOELAND (2006+4021)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 90%
Janvier	1 096	1 051	947	1 111	1 203	1 167
Février	1 057	897	853	986	1 075	1 167
Mars	1 075	1 179	1 140	1 101	1 160	1 167
Avril	1 060	972	938	961	1 016	1 167
Mai	1 099	1 056	1 049	1 052	1 108	1 167
Juin	1 091	1 121	1 060	1 158	1 233	1 167
Juillet	929	984	948	1 038	1 014	1 167
Août	802	763	751	883	876	1 167
Septembre	1 072	1 106	1 101	1 196	1 357	1 167
Octobre	1 005	1 060	943	1 185	1 248	1 167
Novembre	1 103	1 068	975	1 133	1 253	1 167
Décembre	986	925	988	1 004	1 239	1 167
TOTAL	12 375	12 182	11 693	12 807	13 781	14 004

Au regard de la création de places sur l'unité Toriolets (+9 places à compter de 09/2024), le taux d'occupation atteint 88.5% (Accueil de jour inclus avec un taux d'occupation de 90%). Nous sommes très proches des objectifs attendus dans le contrat contractualisé avec les pouvoirs publics (CPOM avec un terme fin 2026)

AT GOELAND (2009)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 70%
Janvier	38	0	7	57	54	64
Février	53	0	17	59	60	64
Mars	12	0	25	54	40	64
Avril	0	0	29	56	64	64
Mai	0	27	45	89	56	64
Juin	20	41	39	77	40	64
Juillet	26	31	65	62	51	64
Août	51	23	43	44	18	64
Septembre	79	34	41	71	67	64
Octobre	48	7	61	82	66	64
Novembre	0	5	59	67	68	64
Décembre	0	3	50	39	62	64
TOTAL	327	171	481	757	646	767

Pour le taux d'occupation de l'Accueil temporaire Goeland, ce dernier atteint 59% pour un objectif CPOM à 70%. La prestation proposée en AT vous est détaillée ci-dessous.



GOELAND HEBERGEMENT (3013)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 90%
Janvier	290	296	272	307	304	301
Février	284	248	259	258	278	301
Mars	293	317	317	313	308	301
Avril	290	270	276	274	281	301
Mai	283	284	304	313	312	301
Juin	303	300	304	306	296	301
Juillet	277	278	267	287	271	301
Août	209	241	242	276	270	301
Septembre	296	299	297	297	287	301
Octobre	283	283	295	309	296	301
Novembre	302	294	289	297	294	301
Décembre	274	270	283	277	275	301
TOTAL	3 384	3 380	3 405	3 514	3 472	3 614

L' EAM Goeland hébergement atteint quant à lui 86% pour un objectif CPOM à 90%.

GOELAND SOINS (3012)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 90%
Janvier	303	296	274	326	322	323
Février	302	248	265	278	298	323
Mars	297	317	325	331	321	323
Avril	290	270	286	293	302	323
Mai	283	293	319	343	331	323
Juin	310	314	317	332	309	323
Juillet	286	288	289	308	288	323
Août	226	249	256	291	276	323
Septembre	322	310	311	321	309	323
Octobre	299	285	315	336	318	323
Novembre	302	296	309	319	317	323
Décembre	274	271	300	290	296	323
TOTAL	3 493	3 437	3 565	3 766	3 687	3 871

Pour rappel, le Goéland intègre 1 place médicalisée de l'AT. Par conséquent le taux d'occupation s'élève à 86%.

4.1 Particularité Accueil temporaire

Nous vous proposons ici un éclairage particulier sur l'Accueil Temporaire au Goeland. La référente du dispositif ; Colombe Barnouin amène en ce sens les éléments suivants sur l'accueil de 24 personnes pour 733 Journées-nuitées de présence en 2024. Un double objectif est recherché ; préparer une future admission ou proposer du répit à la personne comme à son entourage.



- 6 personnes fréquentent le service de manière séquentielle à raison d'une 1 nuit par semaine, ou un week-end sur deux pour 2 nuits consécutives,
- 17 personnes font des accueils occasionnels ponctuels à leur demande ou celle de leur proche,
- 2 personnes ont été accueillies pour urgence,
- 6 personnes ont l'orientation EAM et 18 relèvent de l'EANM,
- 18 personnes présentent une paralysie cérébrale (ou lésion cérébrale),
- 5 personnes ont une maladie associée (et une avec des troubles du comportement).

Objectifs des accueils mis en place en 2024

- 4 personnes sont venues pour rompre la monotonie de leur quotidien à leur domicile,
- 7 personnes ont été accueillies pour permettre à l'aidant à domicile d'avoir un temps de répit,
- 2 personnes ont fait un séjour pour découvrir notre établissement,
- 9 personnes viennent régulièrement pour se familiariser avec la vie en institution,
- 2 personnes sont venues pour se rapprocher de leur famille.

Profil des personnes accueillies

- le service d'accueil temporaire a accueilli 12 hommes et 12 femmes,
- la moyenne est d'âge est de 34 ans.

Les séjours dans le cadre de l'accueil d'urgence représentent 20 nuits au total. Ceux-ci ont fait l'objet d'annulations d'autres demandes d'accueil temporaire pour les permettre.

Au total, 6 personnes ont cessé de solliciter le service d'accueil temporaire en 2024 : 3 personnes ont intégré des institutions d'Alpysia (2 au Goéland, 1 aux Toriolets), une personne est entrée dans une institution extérieure et 2 personnes ont simplement arrêté de faire des demandes d'accueil temporaire.

49% des nuits soit 360 nuits sur l'année 2024 ont été fréquentées par des personnes accueillies par le Service d'Accueil de Jour du Goeland (groupe Canopée) soit une augmentation de 9% par rapport à l'année 2023. Nous constatons une augmentation des demandes de la part des familles afin d'avoir des temps de répit.

Pour 3 personnes, un travail a été mené en partenariat avec le CEM Guillaume Belluard afin de préparer l'intégration des jeunes sous amendement Creton à leur future vie en institution adultes.



5. DEMARCHE QUALITE

Rédactrice : Mme Aurélie Daudon , Responsable qualité – Projets - Innovation

5.1 Bilan évènements indésirables - des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2024 :

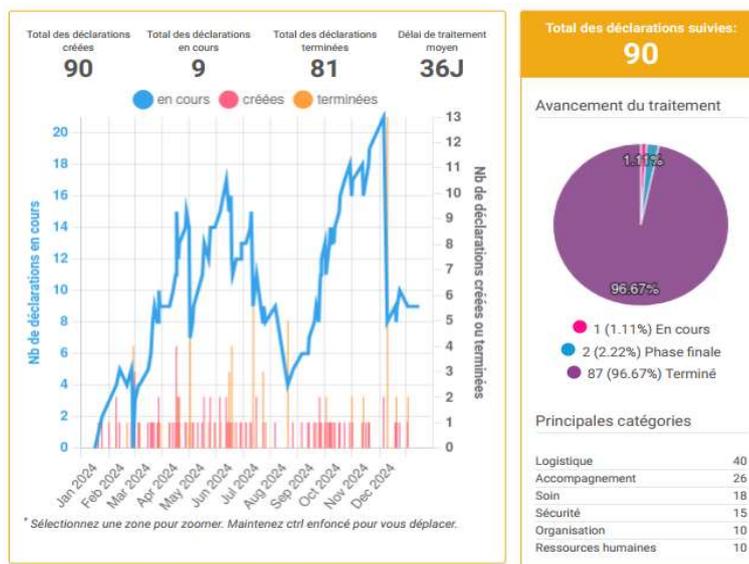
Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Le nombre de déclaration est en augmentation constante (38 en 2022, 45 en 2023, 90 en 2024), ce qui témoigne de la bonne appropriation de ce process par les professionnels du Goéland. La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin de maintenir le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est amélioré depuis 2022. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.

En 2024, aucun signalement obligatoire d'évènements indésirables n'a été fait auprès des autorités (CD-ARS) pour le Goéland.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.

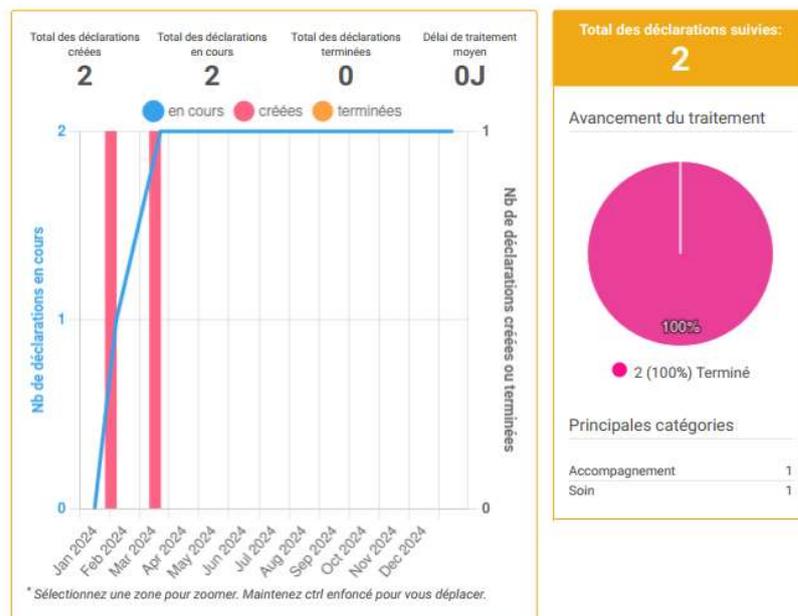




Plaintes et réclamations reçues en 2024 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de leurs ayants droits, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpysia.org) a été peu mobilisé en 2024 (2 déclarations). La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des usagers et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.



5.2 Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet d'établissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le Goéland.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.



Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4																
FA PE PHAJ 3 : Développer la technologie au service de l'autonomisation des personnes	🟢																			
FA PE PHAJ 2 : Améliorer l'accompagnement en santé	🟢																			
FA PE PHAJ 1 : Sécuriser le processus de soins																				
FA HAS Impératif 3.14.1 : Actualiser les plans de gestion de crise et de continuité																				
FA HAS 1.10.4 : Systématiser l'information et le suivi des projets personnalisés																				
FA HAS 1.2.7 : Former et sensibiliser les professionnels aux droits fondamentaux des personnes accompagnées																				
FA HAS Impératif 3.14.2 : Communiquer les plans de gestion de crise en interne et en externe																				
FA HAS 1.2.3 : Systématiser l'information concernant la personne de confiance																				
FA HAS 1.11.2 : Informier et orienter les proches vers les dispositifs de soutien et de répit																				
FA PE BOE 4 : Développer des activités d'utilité sociale	🟢																			

5.3 Démarche d'évaluation

Rédacteur : Eric Lepage , Directeur.

Pour rappel, l'ancienne procédure d'évaluation (intitulée interne et externe) se traite désormais par une seule démarche d'évaluation pour les établissements et services médico-sociaux. En ce sens , l'EAM-EANM Goeland a reçu durant 4 jours en mars 2024 deux évaluateurs externes agréés par l'HAS (Haute Autorité de Santé) . Sur le base d'un nouveau référentiel de 3 chapitres et 157 critères (dont 18 dits impératifs), l'ensemble de l'établissement et de ses services a été audité. Le rapport d'évaluation est positif, avec un niveau de cotation élevé. Une seule préconisation – réserve a été émise : la mise à jour la communication autour du Plan de Continuité de l'Activité, appelé auparavant plan bleu.

Le nouveau document attendu est traité, adressé aux évaluateurs ainsi qu'aux pouvoirs publics en décembre dernier. Par ailleurs , nous avons du réactualiser le document support au recueil du droit à l'image. Pour cette échéance importante en terme de visibilité des établissements et d'évaluation de l'accompagnement proposé, il faut souligner ici le soutien précieux de la responsable qualité innovation de l'Alpsyria , Aurélie Daudon.



L'ensemble du référentiel est évalué 3,83 / 4 ; la cohérence des deux dispositifs médicalisée et non médicalisé soulignée. Les grandes lignes de l'évaluation sont les suivantes :

Chapitre 1 : la personne et son accompagnement = 3,62 / 4

Chapitre 2 : les professionnels = 3,93 / 4

Chapitre 3 : l'ESSMS et son fonctionnement (audit transversal) = 3,94 / 4

Nous vous proposons ci-dessous la reprise de quelques critères soulignés très favorablement par les deux évaluateurs.

2.9.1: les professionnels se coordonnent avec les partenaires du territoire impliqués dans le parcours de la personne accompagnée et partagent les infos nécessaires

3.6.4 : les professionnels alertent en cas de risque lié à la prise en charge médicamenteuse

3.11.2 : les professionnels sont régulièrement sensibilisés et / ou formés à la détection et au signalement des faits de maltraitance ou de violence

3.15.1 : l'ESMS définit et met en œuvre sa stratégie d'optimisation des achats et de développement durable

2.2.2 : Les professionnels respectent la dignité et l'intégrité de la personne accompagnée

2.2.5 : L'ESMS favorise l'exercice des droits et des libertés de la personne accompagnée

3.6 : Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament

3.11.2 : L'ESMS traite les signalements des faits de maltraitance et de violence , et met en place des actions correctives

3.12.2 : L'ESMS organise le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations

3.13.3 : Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives

Au-delà du satisfecit pour l'association Alpsyria et la reconnaissance de l'action des professionnels, cette évaluation s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la prévention des risques. Plus que le cadre réglementaire et la certification recherchée, le travail de réflexion mené participe à une offre de service qualitative pour les personnes accompagnées.



6 RESSOURCES HUMAINES

Rédactrice : Mme Fausta Di Battista , Directrice des ressources humaines, informations supplémentaires Eric Lepage, Directeur.

Tableau de synthèse : effectifs « Le Goeland » au 31.12.2024

EANM ET EAM LE GOELAND	
Nombre d'ETP en 2024	
CDI	74.42
CDD	5.90
Intérim (A date du 31.12)	9.7
Autres	0
ETP vacants	3.45

6.1 Mouvements du personnel

EANM ET EAM LE GOELAND	
Nombre d'embauches en 2024 (en nb de personne)	
CDI	6
CDD (Sur postes vacants et arrêts maladie)	Nombreux
Nombre de fins de contrats en 2024 (en nb de personne)	
Démissions	4
Départ en retraite	1
Autres motifs de départ (inaptitude)	1
Taux global d'absentéisme	7.39%

Comme déjà évoqué, neuf professionnels ont fait le choix d'une mobilité interne pour le projet des Toriolets. De façon large , force est de reconnaître que les recrutements sont difficiles et limités pour les motifs suivants : faible attractivité du secteur médicosocial en lien avec les rémunérations, territoire de plein emploi ; continuité de service et ouverture de l'établissement Goeland 7j/7 , tropisme de la Suisse très proche. Le manque de candidats qualifiés est également un frein à l'embauche.

Sur ces bases , le recours à l'intérim et aux CDD se systématisent. C'est aussi un choix de vie professionnelle délibéré chez une partie importante des candidats.

6.2 Développement des compétences

EANM ET EAM LE GOELAND	
Formations individuelles – Nb d'actions	2
Formations individuelles – Nb de salariés formés	2
Formations collectives – Nb de salariés formés	26
Nombre total d'heures de formation	424



Le total de 424 heures de formation pour 75 salariés équivaut à une moyenne de 5,65 heures de formation par salarié. Ce chiffre est à développer, notamment en vue de la montée en compétence des néos salariés. Le Plan de Développement des Compétences (PDC) Alpysia couvre l'ensemble des besoins des résidents. A ces formations, s'ajoute la participation aux Actions Prioritaires Régionales (APR) de l'ARS Rhône Alpes) . Un gros travail est engagé sur les formations qualifiantes avec 4 personnes en contrat de professionnalisation au Goeland.

7 CONCLUSION

Il n'est pas possible de conclure ce rapport d'activité sans évoquer le départ en octobre dernier de M. François Revol, Directeur du foyer du Goeland puis Directeur Général Alpysia. M. Revol a porté avec beaucoup d'énergie positive les évolutions de l'établissement : transformation de places de foyer de vie en places d'accueil médicalisé, et plus près de nous création de l'unité des « Toriolets » visant à promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées dans un service innovant. Le foyer du Goeland , dans ses valeurs et son organisation est empreint de l'engagement de M. Revol, il en est de même pour son empathie auprès des résidents.

Ce préambule dépassé, nous vous proposons avec les équipes de l'établissement les axes suivants pour 2025 :

- sécurisation et automatisation du circuit du médicament via une préparation automatisée en officine, (Contractualisation avec la société OREUS)
- suivi des présences et facturation dans le logiciel IMAGO (Dossier transversal Alpysia),
- développement des espaces alternatifs de retrait (Unité Aquarelle) , éveil sensoriel avec la Tovertaffel acquise par le soutien de l'association,
- mise en œuvre actualisée des projets personnalisés et anticipation d'une possible tarification SERAFIN PH,
- stabilisation et développement du projet « Toriolets » ,
- suivi de gros travaux sur les remplacements d'ascenseurs.

Par ailleurs , nous aurons à fêter avec les résidents les 25 ans de l'ouverture du foyer du Goeland, un bel évènement est déjà en préparation en mai 2025 en ce sens .

Au terme de cet écrit , je tiens à saluer l'action et l'engagement des équipes auprès des résidents. A l'image d'un séjour de vacances en Ardèche (Unité Alouette-Bartavelle) , ou du déplacement aux JO de Paris 2024 pour suivre l'épreuve d'équitation, votre investissement professionnel force la reconnaissance.

LEPAGE Eric

Directeur PHAJ